

INTERVENTION PLANIFIEE 471
N/REF : 1/06/2024 51H26 C:004922 I:00407

SDC 'Bel Horizon'
C/O AGENCE BIZEUL
74 CHAUSSEE DU SILLON
35400 SAINT MALO

IMMEUBLE : BEL HORIZON
21, RUE DE LA PLAGE
35400 ST MALO

Rennes, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE-ORDURES - CONTACTER SYNDIC TEL 02 99564436
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme A. CHALVET

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements doivent être
désinfectés et désinsectisés.

----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----
INTERVENTION DU 20/06
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE

ENTRETIEN DU 01/07
- 1 GAINES VIDE-ORDURES DE 7 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 à 15H42 Mme A. CHALVET

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Gaine V.O	1	64,75	64,75

TOTAL H.T.	64,75
T.V.A. a 10,00%	6,47
TOTAL T.T.C.En EURO	71,22

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.